

Coppet, le 29 avril 2011 (10.01/bb)



ADMINISTRATION

GRAND-RUE 65
CH-1296 COPPET
TÉL 022 960 87 00
FAX 022 960 87 09

Au Conseil communal de Coppet

Préavis municipal n° 23/2010-2011

Demande de crédit complémentaire de CHF 42'146.35 pour le réaménagement partiel de la route de Founex

Municipal responsable : M. Jean-Claude Trotti

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

Lors de sa séance du 12 avril 2010, le Conseil communal a accepté une demande de crédit de CHF 295'000.-- (préavis n° 23/2009-2010) pour le réaménagement de la route de Founex sur son tronçon compris entre le chemin Bleu et le chemin des Rojalets.

Montant et causes du dépassement

Durant l'exécution des travaux, il est apparu que la sous-couche en tout-venant de la route était trop mince et qu'il valait mieux, compte tenu du passage fréquent des transports publics, de la renforcer afin d'éviter de nouvelles interventions ces prochaines années. La Municipalité a dès lors pris la décision de profiter des travaux en cours pour effectuer cette amélioration et elle en a avisé le Conseil communal en date du 30 août 2010.

Le décompte final des travaux (TTC) est le suivant :

	Montant estimé	Montant facturé	Différence
Travaux de génie civil	234'360.00	256'717.70	22'357.70
Marquage et signalisation	14'040.00	11'791.85	-2'248.15
Honoraires d'ingénieurs	24'840.00	21'499.55	-3'340.45
Divers, imprévus et arrondi	21'760.00	0.00	-21'760.00
Préavis n° 23/2009-2010	295'000.00	290'009.10	-4'990.90
Réfection carrefour	50'000.00	47'137.25	-2'862.75
Décompte final	345'000.00	337'146.35	-7'853.65

Crédit complémentaire nécessaire : CHF 337'146.35 ./ CHF 295'000.-- = CHF 42'146.35

Le dépassement enregistré sur les travaux de génie civil prévus dans le préavis n° 23/2009-2010 correspond à la réalisation de différents aménagements non prévus initialement : ajout d'un caniveau au débouché du chemin des Sports, ajout d'une grille supplémentaire et d'une planelle afin d'améliorer l'écoulement des eaux au débouché du chemin Bleu, revêtement bitumineux supplémentaire devant les chemins privés afin d'éviter des coupes et de raccords peu esthétiques. Le coût de ces travaux complémentaires a été couvert par le poste « divers et imprévus » et par les économies faites sur les autres postes.

Globalement, le décompte final présente une situation inférieure aux montants estimés, tant pour le préavis initial que pour la réfection du carrefour de la route de Founex et du chemin des Rojalets.

Financement

Ce montant a été financé par la trésorerie courante.

Amortissement

Il est prévu de l'effectuer sur une durée de 30 ans (idem préavis n° 23/2009-2010).

Frais d'entretien et d'exploitation

Les coûts d'entretien annuels de la partie de route concernée par le présent complément de crédit devraient être inférieurs à ceux actuels, les travaux supplémentaires effectués allant lui permettre de mieux supporter le trafic routier auquel elle est confrontée.

Conclusion

Ce n'est qu'à l'achèvement des travaux et à réception de la totalité des factures que la Municipalité a pu arrêter le montant exact du dépassement nécessitant un crédit complémentaire. Dans l'intervalle et dans l'attente de l'obtention du crédit nécessaire, la Municipalité a utilisé la compétence déléguée par le Conseil Communal au début de la législature lui permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles.

Le présent préavis appelle à valider cette dépense.

Décision

En conséquence, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Vu le préavis municipal n° 23/2010-2011.
Vu le rapport de la commission du Conseil communal.
Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour.




Décide d'accepter le préavis 23/2010-2011 relatif à la demande de crédit complémentaire de CHF 42'146.35 pour le réaménagement partiel de la route de Founex.

Ainsi accepté par la Municipalité
dans sa séance du 2 mai 2011

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
P.-A. Romanens

Le Secrétaire
B. Bertoncini



AU CONSEIL COMMUNAL DE COPPET

RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA MOBILITE

Préavis municipal n° 23/2010-2011 concernant une demande de crédit complémentaire de CHF 42'146.35.- pour le réaménagement partiel de la route de Founex.

Membres : Pierre Olsson, président
Laurence Bory Villa, rapporteur
Christine Bruderlein Schneider
Thérèse Moreillon

Membre excusé : Eric-Pierre Wegmann

Coppet, le 9 mai 2011

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie à l'Hôtel de Ville en date du 9 mai 2011.

Elle remercie Monsieur Jean-Claude Trotti de ses explications et informations. Le préavis 23/2009-2010 n'englobait pas la réfection du carrefour route de Founex-route des Rojalets. Cette réfection est apparue nécessaire lors de la réalisation des travaux, la sous-couche s'étant révélée insuffisante pour supporter le passage fréquent des transports publics. La Municipalité a fait part au Conseil de cette nécessité lors de la séance du 30 août 2010 en devisant cette intervention à CHF 50'000.-. La réalisation a finalement coûté CHF 47'137,25. Compte tenu des économies qui ont pu être réalisées sur les autres postes, la demande de crédit complémentaire est de CHF 42'146.35.

En conclusion et à l'unanimité de ses membres présents, la commission invite le Conseil Communal à approuver le préavis Municipal n°23/2010-2011 relatif à une demande de crédit de CHF 42'146.35 pour le réaménagement partiel de la route de Founex.

Pierre Olsson, Président

Laurence Bory Villa, rapporteur

Thérèse Moreillon

Christine Bruderlein Schneider